



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120722

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/09/2025 12H18 C:000008 I:44250
V/REF : 1027289
V/Email reçu le Mardi 16/09/2025 a 12H18

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

IMMEUBLE : 30 QUAI JOBEZ
39400 HAUTS DE BIENNE

Feillens, le 24 Décembre 2025

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 18 QUAI JOBEZ - HAUTS DE BIENNE - VACANT - VOIR AVEC MME LESCUYER POUR
CLES 0633968463 - LOGT 1045 - 4E ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACER PORTE DE DEGAGEMENT + PORTE WC AJUSTAGE DE
PORTE CHAMBRE 2 MS00001 - MS00007 - MS00021

Donneur d'ordre : M. H Chevallier

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 25 SEPTEMBRE 2025 A 10H15
PRISE DE COTE POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES
LE 1ER DÉCEMBRE 2025 A 16H15
FABRICATION DES PORTES
LE 22 DECEMBRE 2025 A 13H45
REMPLACEMENT DE DEUX PORTES PRÉPEINTES SANS ENCADREMENT DANS LE
DEGAGEMENT ET LE WC

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 23/12/25 a 18H08 M. H Chevallier
RT LGESTION Email envoyé le 03/12/25 a 13H56 mlaure.lescuyer@semcoda.com
NOUS INTERVENONS LE 17/12 MERCI DE NOUS CONFIRMER QUE LE LOGEMENT EST
TOUJOURS VACANT
GI LGESTION EMAIL EN CC LE 27/10/25 A 09H37 MLAURE.LESCUYER@SEMCODA.COM
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 09H37 HUGO.CHEVALLIER@SEMCODA.COM
NOUS INTERVIENDRONS LE 7/11 POUR LE REMPLACEMENT DES PORTES. POUVEZ-VOUS
NOUS INDIQUER SI LE LOGEMENT EST TOUJOURS VACANT ?
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/10/25 A 12H00 HUGO.CHEVALLIER@SEMCODA.COM
GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 08/10/25 A 14H52 M. H CHEVALLIER
CE LOGEMENT EST-IL TOUJOURS VACANT ? NOUS AVONS RECU LA MATERIEL POUR



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5120722

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

NOTRE INTERVENTION. DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR AVANT PLANIFICATION
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/10/25 A 11:53 M. H CHEVALLIER
AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 09:38 M. H CHEVALLIER
SUITE A DONNER : OUI. LE 01/12/2025 A 18:09

RT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 03/12/25 A 13:54

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	92,43	92,43
2,00	H(s) de fabrication	3	67,17	134,34
2,00	MS00006-Rempl.Porté pré-peinte éq.ss enc	4	205,40	410,80
TOTAL H.T.				637,57
T.V.A. a 10,00%				63,75
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>701,32</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1027289 du 16/09/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

18 Quai Jobez
39400 HAUTS DE BIENNE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

09635-00001-00001-00045 H / Type 3 / 04

Etage : 04

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509002-1

Délai

Date limite exécution : 01/10/2025

Observations

MUT VIANA / LV

POUR CLES VOIR AVEC MME LESCUYER AU

06 33 96 84 63

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	91,13	91,13	9,11	100,24
MS00007 Porte pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage, avec encadrement et toutes sujétions dégagement + wc imitation bois posformé moulure blanc	2,00	243,02	486,04	48,60	534,64
MS00021 Ajustage de porte intérieure compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions béquillage chambre 2 dévisé	1,00	60,76	60,76	6,08	66,84
				Total H.T.	637,93
				Total TVA	63,79
				Total TTC	701,72

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN6



Bon de Commande

N° : 1027289 du 16/09/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par DENAERDT Anthony (Agence 5) le 16/09/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **18 Quai Jobez 39400 HAUTS DE BIENNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **16/09/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1027289